

Fait à Seiches-sur-le-Loir le lundi 5 juin 2023

Le Maire de Seiches-sur-le-Loir aux membres
de son conseil municipal

Objet : Convocation du Conseil Municipal du vendredi 9 juin 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du conseil municipal qui aura lieu en mairie le :

VENDREDI 9 JUIN 2023 À 19H30

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL – PLACE GAUTIER - SEICHES-SUR-LE-LOIR

ORDRE DU JOUR

19h30 Présentation du dispositif Participation Citoyenne par la Brigade de Gendarmerie de DURTAL, Chef BOUCHERIE Délégué à la sécurité (possiblement accompagné du Major LEFEVRE) – Durée approximative 45'

1. ELECTION SENATORIALE : Désignation des délégués
2. AFFAIRES SCOLAIRES : Cantine à 1 €
3. AFFAIRES SCOLAIRES : Conventions pour la confection des repas par le Département
4. AFFAIRES SCOLAIRES : Participation financière aux frais de scolarité 2022
5. CULTURE ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE : Bons d'achat
6. INTERCOMMUNALITÉ : Convention tripartite entre le SMBVAR, la CCALS et la commune relative à la mise en œuvre et l'animation du plan de gestion décennale des parcelles commune et intercommunale le long du ruisseau de Marcé renaturé sur la commune de Seiches
7. LOCATIONS 12 RUE DU PORT : Définition des loyers des 2 studios
8. RESSOURCES HUMAINES : Cadeaux
9. SIEML : Versement d'un fonds de concours au SIEML pour les opérations de réparation du réseau de l'éclairage public



10. Questions diverses.

Thierry de VILLOUTREYS,
Maire

✂.....✂

Pouvoir

**POUR ÊTRE VALIDE, LE POUVOIR DOIT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE TRANSMIS A LA MAIRIE
AVANT LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL.**

Nota : Chaque conseiller municipal ne peut être porteur que d'un seul pouvoir.

Je soussigné(e) conseiller(ère) municipal(e) de la Commune de Seiches sur le Loir, empêché(e) d'assister à la séance du conseil municipal **du 9 juin 2023** déclare donner par la présente, en vertu du Code des Collectivités Territoriales, pouvoir à conseiller(ère) municipal(e), pour voter en mon nom et place aux points inscrits à l'ordre du jour de la séance.

À SEICHES-SUR-LE-LOIR, le lundi 5 juin 2023
Signature,

